

pour vaincre la persistance de l'évêque et lui arracher des concessions.

Lorsque Mgr. Plessis était arrivé à la tête de l'épiscopat, on avait fait des efforts énergiques, mais inutiles pour l'empêcher de prêter serment d'allégeance en sa qualité d'évêque catholique de Québec. Le digne prélat ayant pris ce titre plus tard dans un mandement où il demandait des prières pour le souverain pontife Pie VII, alors prisonnier à Savonne, une tempête terrible éclata et on résolut de porter un coup décisif.

Le fameux Ryland partit pour l'Angleterre en 1810, muni des instructions du gouverneur et porteur d'un mémoire violent dans lequel on suggérait de traduire Mgr. Plessis devant les tribunaux criminels du pays et on indiquait les moyens d'en finir avec une religion et une nationalité odieuses et funestes à la puissance anglaise.

Comme on le sait, on était moins fanatique ou du moins plus prudent en Angleterre ; on loua la loyauté et l'énergie du gouverneur et de sa clique, mais on les pria d'attendre et d'espérer.

Les Etats Unis devaient être pour nous une occasion de salut en 1812 comme ils l'avaient été en 1776 : on allait avoir besoin de nous, il fallait nous ménager.

Craig était parti, laissant une mémoire détestée et la nationalité qu'il avait voulu détruire plus forte et plus confiante que jamais.

Sir George Prevost était arrivé, chargé d'une mission de paix et de conciliation. Résolu de se concilier les bonnes grâces du clergé, il eut plusieurs entrevues avec Mgr. Plessis, eut pour lui toute sorte d'égards, lui fit des promesses séduisantes pour l'engager à faire des concessions et lui demanda un mémoire contenant ses idées et ses principes.

L'illustre évêque fit ce mémoire qu'il commença par ces paroles remarquables :

"Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer à aucune partie de ma juridiction spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'église comme un dépôt qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte."

Les adversaires de Mgr. Plessis cherchaient leurs armes et leur force dans les articles du traité de 1763 et de 1774, qui nous accordaient le libre exercice de la religion sans préjudice aux lois d'Angleterre et à la suprématie royale. S'appuyant sur cette réserve, ils prétendaient que la nomination des prêtres et des évêques appartenait au roi d'Angleterre et que toute interprétation contraire était une atteinte portée à sa suprématie.

Mgr. Plessis revendiqua avec beaucoup de talent et d'énergie les libertés de l'église catholique, démontra que depuis la conquête on avait reconnu la juridiction des évêques catholiques et leurs titres, que le traité de Paris ayant accordé aux habitants du Canada le libre exercice de leur religion, avait par là-même admis l'existence légale des prêtres et des évêques nécessaires à cet exercice et que l'église devait être guidée par l'ancien droit suivant lequel l'évêque était élu par le clergé de l'église vacante et confirmé par le métropolitain ou par le pape, sous le bon plaisir du souverain. Comme on le voit, ce sont à peu près les mêmes principes qui viennent de soulever de si violentes discussions dans la presse et devant les tribunaux à l'occasion du célèbre procès Guibord, principes justes et raisonnables auxquels l'honorable juge Berthelot vient de donner un fondement si solide dans un jugement que la postérité consultera. Nous ne craignons pas de dire même que l'honorable juge a éclairci une question sur laquelle Mgr. Plessis avait jeté une lumière incertaine. L'illustre évêque était évidemment un peu embarrassé, comme il l'avouait d'ailleurs, par l'article qui établissait la suprématie royale ; il avait l'air de croire que cet article était susceptible d'une fausse interprétation.

Mgr. Plessis eut bientôt le bonheur de voir ses généreux efforts couronnés de succès.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'évêque de Québec avait lancé un mandement patriotique et entraînant pour exciter la loyauté et l'esprit guerrier de la population ; les canadiens-français avaient pris les armes avec enthousiasme et avaient grandement contribué par leur glorieux exploits à repousser l'invasion. L'Angleterre crut qu'après tout elle méritait des égards, cette brave population qui venait de verser si généreusement son sang pour elle, et qu'une religion si loyale méritait d'être respectée.

Mgr. Plessis recevait bientôt des lettres qui reconnaissaient son titre et sa juridiction d'évêque catholique de Québec, et lui accordaient des appointements de mille livres par année, avec un siège dans le conseil législatif ; et plus tard il voyait se réaliser une idée qu'il avait caramée et cherché à faire prévaloir depuis bien des années. Toute l'Amérique anglaise depuis l'île du Cap Breton jusqu'au territoire du Nord-Ouest, ne formait alors qu'un vaste diocèse soumis à la juridiction de l'évêque de Québec.

Démembrer cette vaste contrée et en former plusieurs

diocèses lui paraissait une chose nécessaire au progrès de la religion et à la propagation de la foi.

Déjà il avait, le premier, fait arborer la croix dans ce vaste territoire de la Rivière Rouge dont l'avenir se forme depuis quelque temps au milieu d'événements si émouvants, et dans le Haut-Canada comme dans les provinces du golfe, il avait semé les œuvres de son zèle et de son dévouement apostolique.

En 1818 le gouvernement anglais céda à ses instances, et le Saint Siège était heureux de lui décerner la récompense de ses travaux : l'église du Canada était définitivement organisée et constituée sur des bases solides et honorables.

Mgr. Plessis était nommé archevêque de Québec ; les districts de Québec, de Trois-Rivières et de Gaspé étaient placés sous sa juridiction immédiate, et le reste de l'Amérique anglaise formait quatre grandes divisions dont chacune recevait un évêque suffragant et auxiliaire. On donnait à Mgr. McEachren le Nouveau-Brunswick, les îles du Prince-Edouard et de la Magdeleine, à Mgr. McDonald le Haut-Canada, à Mgr. Provencher le territoire du Nord-Ouest et à Mgr. Lartigue le siège épiscopal de Montréal.

A côté de la grande œuvre de l'émancipation de l'église du Canada, Mgr. Plessis en poursuivait une autre avec non moins de zèle et de succès ; c'est celle de l'éducation. Il avait compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la religion et de la patrie était de leur préparer des défenseurs instruits et habiles. Les efforts de ceux qui avaient voulu briser nos destinées avaient rendu cette tâche difficile. La Chambre d'Assemblée avait dans un moment d'aveuglement établi en 1801 "l'Institution royale", loi inique destinée à anglifier le pays en le couvrant d'écoles protestantes. Les enfants n'y allaient pas, mais ils restaient sans éducation.

Fonder des écoles et des collèges et faire disparaître cette loi injuste furent deux des grands objets de sa vie. Il trouva pour réaliser la première partie de ce programme des prêtres admirables dont le dévouement et les sacrifices jetèrent à Nicolet et à St. Hyacinthe les fondements de ces deux brillantes maisons d'éducation qui nous ont fait tant de bien. Lui-même ne recula devant aucun sacrifice, lorsqu'il trouvait dans une famille pauvre un enfant remarquable, il était heureux de se charger de son éducation. C'est à ce dévouement que nous devons quelques uns de nos prêtres et de nos hommes les plus distingués, entr'autres l'illustre Vallières dont j'ai fait le portrait. Il eut plus de difficulté à accomplir l'autre partie de sa tâche.

La législature du Bas-Canada avait passé en 1820 une loi équitable dans le but de favoriser l'établissement d'écoles catholiques, et cette loi avait été réservée à la sanction royale. Mgr. Plessis mit tout en œuvres pour la faire adopter par le gouvernement anglais ; ses correspondances avec Lord Bathurst à ce sujet font foi de son habileté et de son énergie. Il lui fut donné de voir avant de mourir le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans ; il voyait disparaître en 1824 cette grande injustice qui obligeait le Bas-Canada de soutenir une institution destinée à l'anglifier ; les fabriques de campagnes obtenaient le droit de posséder des écoles paroissiales ou communales.

J'ai dit qu'il avait été nommé au conseil législatif en 1817. Il se montra là comme, partout ailleurs, le défenseur ardent des droits religieux et civils de ses compatriotes et plus d'une fois l'autorité de sa parole fit avorter les projets injustes de cette assemblée de *vieillards mal-faisants*.

L'histoire dit qu'il fut aussi bon canadien-français que bon évêque, et que les concessions religieuses qu'on lui fit afin de lui arracher en retour des concessions politiques, le trouvèrent ferme, inébranlable sous le drapeau des Bedard et des Papineau. Et lorsqu'en 1822, l'Angleterre cédant aux instances de nos ennemis acharnés, voulut nous imposer sans nous consulter cet infâme projet d'union avec le Haut-Canada, dont l'objet était l'extinction de notre nationalité, qu'elle fut la voix puissante qui s'éleva au-dessus des clamours du Bas-Canada pour protester contre cet acte inique ! Ce fut celle de Mgr. Plessis. Cette voix retentit dans toute sa puissance aux oreilles des Lymburner, des Sherbrooke, des Bright et des Poynter, ces amis sincères des Canadiens-Français, pour les engager à défendre les droits de ses compatriotes. Et c'est dans cette circonstance qu'il écrivait à l'hon. Louis Joseph Papineau, que le Bas-Canada avait député en Angleterre, une lettre d'encouragement et d'éloges qui les honore tous deux. Plus d'une fois ces deux grands hommes, les deux plus brillantes illustrations de l'époque où ils vécurent, s'entendirent et se prêtèrent un secours mutuel pour faire triompher le Bas-Canada dont ils étaient les chefs reconnus et vénérés. Ils réussirent encore dans cette occasion à éloigner du ciel de leur pays le nuage qui le menaçait : puisse la patrie leur en garder une reconnaissance éternelle !

Mais cette vie si belle, si pleine de mérites devait s'user et finir comme tout ce qui est humain. Lorsque

le fils de l'humble forgeron de Montréal, devenu l'un des plus grands évêques et des hommes les plus illustres de son pays, fut arrivé à l'âge de soixante et deux ans, Dieu trouva qu'il était temps de lui décerner la récompense de ses travaux et de ses vertus ; il l'appela à lui le 4 décembre 1825.

La nation désolée s'inclina sur cette tombe auguste : grands et petits, riches et pauvres vinrent y déposer le tribut de leur douleur et de leur respect ; on aurait dit que le ciel de la patrie, devenu triste et sombre, avait perdu son astre le plus brillant. A Londres, comme à Rome, dans les rangs les plus élevés de la société, sur les marches même du trône, on vit éclater les sympathies les plus nobles. Ceux que le grand évêque avaient le plus ardemment combattus pendant sa vie ne purent s'empêcher de joindre leur voix à ce concert unanime d'éloges et d'admiration.

Je voulais faire un portrait et j'ai fait une biographie ; j'ai cru que je ne pouvais faire ressortir cette belle carrière sans mentionner les événements importants qui l'ont signalée.

Quelques mots suffisent pour compléter ma tâche.

Mgr. Plessis n'était pas grand, mais il était gros, robuste et vigoureux ; il avait une tête forte et belle, solide, posée sur de larges épaules, un front élevé, remarquable par la noblesse, l'élegance et la hardiesse des lignes, des yeux magnifiques, au regard vif, distingué et pénétrant qui semblait capable de lire au fond de la mer comme au fond des âmes ; la bouche ferme, un peu soulevée avait tous les indices de l'énergie et de la bienveillance : tout cela était illuminé des rayons les plus brillants des charmes de l'esprit et des qualités du cœur. Son extérieur imposait à tous le respect, la confiance et l'admiration ; sa vue faisait du bien comme tout ce qui est beau, grand et bon.

Pourquoi parler maintenant de son caractère ? Il est tout entier dans ce tableau et dans les œuvres magnifiques dont nous avons le bonheur de contempler les résultats. C'était une noble nature faite de pierres précieuses et de diamants ; l'amour de Dieu et de la patrie, la charité, la générosité et la douceur s'y mêlaient à la vivacité, à l'enjouement et à la gaieté la plus attrayante. Ajoutons à cela un esprit fin, délicat, admirablement cultivé, une mémoire étonnante, un jugement profond, solide comme le roc, une vie pure exclusivement occupée de la gloire de Dieu et du bonheur des autres ; et l'on comprendra le prestige et l'influence de cet homme, l'amitié et l'admiration qu'il inspirait à ses compatriotes comme aux étrangers. C'était l'idéal de la perfection à laquelle l'homme peut arriver par les splendeurs de l'intelligence unies aux grandeurs de la véritable vertu et aux fécondes inspirations de la religion bien comprise.

Mgr. Plessis n'était pas ce qu'on appelle un homme d'imagination et de sentiment ; on ne voit pas dans les sermons ou discours qui nous sont restés de lui ces entraînements et ces mouvements spontanés qui enlèvent un auditoire, c'était plutôt un homme d'esprit, de bon sens et de jugement, un philosophe, un administrateur remarquable et un diplomate habile. Les personnages distingués du Canada et d'Angleterre, devant lesquels il plaide pendant tant d'années la cause de ses compatriotes et de son église, étaient étonnés de la lassitude et de la sagacité de ses vues, de la profondeur et de la libéralité de ses convictions et de l'habileté avec laquelle il savait s'emparer de leur sympathie. C'était bien l'homme qu'il fallait pour agir sur ces esprits fiers, subtils et prévenus, pour les forcer de respecter une religion et une nationalité si bien représentées. Tous les gouverneurs qui eurent des rapports avec lui avouaient qu'ils avaient rencontré dans l'évêque Plessis un esprit supérieur et un grand caractère, un homme capable de leur tenir tête. Soyons fiers de ces hommages dont l'honneur rejouillit sur nous.

Sa conversation vive, animée, semée de traits piquants, d'anecdotes plaisantes, était recherchée des hommes d'esprit. Les choses ridicules lui causaient, même dans les circonstances les plus solennelles, des accès de gaieté qu'il ne pouvait réprimer. Plus d'une fois on l'a vu dans la chaire ou à l'autel, s'arrêter tout court et faire les plus grands efforts pour réprimer une malheureuse envie de rire provoquée par une peinture grotesque, un incident bizarre. Plein de bonté et de déférence pour ses prêtres et les jeunes ecclésiastiques, il prenait souvent plaisir à les taquiner et à les railler avec une familiarité agréable.

Le Rév. M. Mignault, ancien curé de Chambly, dont tout le monde garde un si bon souvenir, avait été son secrétaire. Lorsqu'il fut obligé de faire son premier sermon, à la cathédrale de Québec, il exprima à Mgr. Plessis son anxiété. "Marche, marche, lui dit l'évêque, dis-toi en montant que tu es le moins fin de la bande." Le jeune prêtre monta dans la chaire et s'acquitta de sa tâche avec succès. "Eh ! bien, lui dit Monseigneur, après le sermon, le diable a-t-il trouvé moyen de te dire que tu étais le plus fin ?"